



## COMPTE RENDU VISITE DE POSTE DU 03/06/2014 TRESORERIE DE DIJON BANLIEUE AMENDES

Tout le personnel nous a alerté sur le **manque d'effectif flagrant** : les départs en retraite se suivent et se ressemblent..... la direction ne les remplace pas, alors que le nombre d'emplois du poste ne diminue pas et que **le travail ne fait qu'augmenter !**

### Service gestion communale:

**146 collectivités à gérer** (dont des villes importantes comme Quetigny, Chevigny Saint Sauveur....) **avec de moins en moins d'agents.**

La réforme SEPA a engendré de nombreux rejets de virements bancaires, notamment sur les salaires des employés communaux. Les agents du poste doivent faire leur travail et, parallèlement, ils doivent aussi former les secrétaires de mairie à tous les changements qui interviennent.

**Le temps leur manque pour vérifier les factures mandatées par les collectivités et les paies sont de moins en moins vérifiées, même à postériori.**

Les moyens d'encaissement pour les collectivités se sont multipliés et la gestion dans **Hélios** devient **de plus en plus complexe**. Il devient très difficile de remplacer la personne qui passe la comptabilité lorsqu'elle part en congés.

**Les comptes de gestion sur pièces prennent énormément de temps, au détriment du travail courant.**

La dématérialisation des mandats et titres des collectivités demandent un temps d'adaptation et beaucoup d'explications auprès des collectivités.

**Certains agents trouvent que le travail avec 2 écrans fatigue énormément les yeux. Il faudrait que leur vue soit régulièrement surveillée par le médecin du travail.**

### Taxe locale d'équipement :

Nous avons appris le retrait de cette tâche depuis courant 2013.

Le poste gère toujours les anciennes côtes jusqu'à 2013 pour apurer les restes à encaisser.

### Service des amendes :

Ce service assume la caisse/guichet depuis l'installation d'un **guichet sécurisé**. **Ce guichet tant attendu par les agents est très apprécié par ces derniers et ils se sentent plus en sécurité.**

**Le problème le plus flagrant, c'est le manque de personnel : 3 agents dont un qui doit assurer caisse/guichet tous les jours.**

Un autre collègue répond au téléphone et traite le courrier et le troisième passe les écritures comptables..... il ne reste plus de temps pour faire des poursuites !

**A partir du 01/07/2014, un agent part en retraite et il semble que son remplacement ne puisse pas intervenir au 01/09/2014.**

**Les objectifs attribués par la direction à ce service ne pourront pas être atteints** et le taux de recouvrement va chuter....., mais on ne peut pas faire à 2 le travail de 5 personnes (présentes il y a quelques années).

Des chaînes automatiques de poursuites ont été mises en places dans le logiciel amendes, mais les retours sont lourds à traiter.

Il n'est pas possible de faire un travail sérieux et suivi, alors que ce service travaille avec une population en très grande difficulté sociale et très agressive.

A partir du 01/07/2014, les agents de ce service aimeraient changer les heures d'ouverture au public, notamment à la coupure de midi. Elles voudraient augmenter leur pose d'une heure à une heure et demie.

La personne qui se trouve au guichet doit aussi assumer les arrivées et livraisons pour le bâtiment, car les services du dessus sont inaccessibles directement. Cela leur prend du temps, alors qu'elles sont déjà débordées.

### **Conclusion**

Le fax est tombé en panne et la direction a décidé de la supprimer.

Il reste une seule imprimante pour tout le poste... **Les agents se déplacent et donc perdent du temps pour récupérer leurs impressions.**

Lors de l'installation de l'ESI, les numéros de téléphone ont été changés, mais les annuaires n'ont pas été mis à jour et diffusés, et les agents du poste reçoivent encore des communications pour les personnes qui travaillaient au Mathis.

**La période des déclarations d'impôt sur le revenu génère de nombreux appels que les agents doivent rediriger.**

Le mouvement de mutation au 01/09/2014 semble ne pas prévoir le remplacement, au moins partiel, des agents partis ou en partance. **Il apparaît nécessaire que cela change lors de la prochaine CAP locale.**

Les conditions de travail se dégradent de plus en plus et les agents le supportent de moins en moins.

**Il semble que ces agents en souffrance méritent d'être traités avec considération et doivent impérativement voir arriver de nouveaux collègues le plus rapidement possible.**

**La direction doit ouvrir les yeux sur la réalité des problèmes de ce poste et agir en conséquence.**